

# RAPPORT ANNUEL 2021



**RAPPORT  
ANNUEL  
2021**

INTRODUCTION

1-CÉLÉBRATION DES JOURNÉES INTERNATIONALES

2-COLLABORATION ET RÉSEAUTAGE

3-ACTIVITÉS LIÉES AUX VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

4-ACTIVITÉS LIÉES AUX DROITS SESXUELS ET SANTE DE  
REPRODUCTION

5-DROITS HUMAINS ET GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

6-ADMINISTRATION

# QUI SOMMES-NOUS?

## *Notre vision*

L'Association Avenir NEPAD Congo est une organisation sans but lucratif, créée le 30 janvier 2004 à Brazzaville, République du Congo. Elle a reçu son agrément officiel le 9 mai 2005. Elle œuvre en faveur de la protection des droits humains et de la promotion de la gouvernance.

L'organisation a été créée dans le but de protéger les droits de l'homme, sensibiliser et conscientiser les populations sur leurs droits et promouvoir la gouvernance. Dans un monde qui évolue et dont la caractéristique principale est la rapidité des changements, notre organisation entend se donner des moyens d'être en phase avec le mouvement imposé.

## *Domaines d'intervention*

### Droits Humains

A travers la promotion et protection des droits humains, l'organisation renforce les capacités des citoyens à connaître et comprendre les différents instruments juridiques internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme; assurer la promotion/protection et défense des droits des groupes vulnérables et plaider en faveur de l'accès à la justice à tous les groupes. Les activités s'étaient formalisées autour du plaidoyer, le renforcement des capacités, la sensibilisation et les publications.

L'engagement en faveur du plaidoyer en matière des droits en santé sexuelle et reproductive permet à l'organisation de mettre en œuvre des projets en rapport avec les violences basées sur le genre, l'avortement et la SSR et l'éducation sexuelle complète.

### Gouvernance

Le volet promotion de la gouvernance est l'imprégnation dans la conscience collective des valeurs qui fondent l'Etat de droit, la justice sociale, la lutte contre la corruption et l'impunité. L'accent au cours de l'année 2018 a été mis sur la formation des leaders communautaires, le renforcement de la participation citoyenne aux processus électoraux, la vulgarisation des textes sur les élections, l'éducation civique et l'observation et le monitoring électoral.

## *Notre mission*

Les objectifs de l'organisation sont : renforcer l'appropriation citoyenne du NEPAD; promouvoir, protéger et défendre les droits de l'homme et contribuer à l'instauration d'une démocratie réelle et d'un Etat de droit en République du Congo.

La mission principale de l'organisation est de promouvoir et protéger les droits humains, à travers la promotion des valeurs démocratiques et civiques, l'instauration de l'Etat de droit, l'éducation à la citoyenneté, la promotion de la justice sociale et la bonne gouvernance et le respect des libertés fondamentales.

## *Nos organes*

En tant qu'organe suprême, l'**Assemblée Générale** détient le pouvoir de prise de décision dans les matières suivantes : choix/élection des membres, du Bureau Exécutif, du Conseil d'Administration; adoption, amendement ou abrogation des Statuts et Règlement intérieur; approbation des budgets, plans pluri annuels, rapports activités; acceptation ou exclusion des membres, etc.

Le **Bureau Exécutif** est l'organe de mise en œuvre des décisions de l'A.G. assure la supervision générale de la gestion administrative et financière, préparer les plans d'action de l'organisation, assure le plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières, etc.

Le **Conseil d'Administration** est l'organe consultatif et de contrôle de l'organisation. Il lui revient notamment de donner ses avis et considérations sur la gestion dans tous les plans, ainsi que sur les plans d'action, les programmes d'activités, les prévisions budgétaires et les rapports annuels à soumettre à l'Assemblée Générale pour approbation.

# NOTRE EQUIPE EN 2021



Dr NGODI Etanislav,  
Coordonnateur



M. DJEMBO Ornael Mikhael,  
Chargé des Programmes



M Christ BOUENDE  
Assistant à la communication



MASSOLOLA Viede Urmella  
Assistante de direction



M Grâce Hervé KINKONDI  
Comptable



M SEMY Geiassel Brejnev  
logistique

# CELEBRATIONS DES JOURNEES INTERNATIONALES

## *La journée du 8 mars 2021*

Au cours de cette journée, une **table ronde radiophonique** sur le thème du harcèlement sexuel en milieu scolaire et universitaire, à la Radio citoyenne des Jeunes (RCJ). Elle a connu la participation de Mme Fatima NZABA, Psychologue, Mme Prinelly BIZONZI, Juriste et M. NTOUNDA OUAMBA, Juriste et activiste des droits humains, M. DJEMBO Ornael Mikhael, Chargé des programmes de l'Association Avenir Nepad Congo. Elle été animée par Mme GOUMA née EMINABONGO Fanie. Au cours de cette table ronde qui a duré environ une (01) heure, les participants avaient épilogué sur le thème du jour, afin d'apporter de la lumière aux auditeurs. Le rôle de la présentatrice était surtout d'assurer la facilitation de l'émission. Les questions posées étaient les suivantes : définitions et manifestation du harcèlement sexuel; les causes et conséquences du harcèlement sexuel et l'état des lieux de la législation en matière de harcèlement sexuel.



Vue des participants à l'émission



Vue des intervenants dans le studio de la RCJ sous le regard de Marie Veillon

## *La Journée internationale de l'hygiène menstruelle et de la santé des femmes*

Du 27 au 29 mai 2021, l'association Avenir Nepad Congo a organisé à Kinkala, en partenariat avec certaines directions départementales (la Direction départementale de la Promotion de la femme du Pool, la Direction départementale de la Santé du Pool et la Direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation), une campagne de sensibilisation, d'information et d'éducation des ados et jeunes (élèves du CEG de Moundongo et du Lycée 5 février 1979) sur l'hygiène menstruelle et la santé des femmes.

Le 28 Mai est la Journée Internationale d'Action pour la santé des femmes commémorée de diverses manières par les défenseurs des droits des femmes et les alliés du mouvement pour les droits à la santé sexuelle et reproductive (DSSR) dans le monde entier depuis plus de 30 ans.



Vue des participants

Pour cette année 2021, le thème choisi est le suivant : #WomensHealthMatters : Mettre fin à la pandémie d'inégalités et garantir la Santé, les droits sexuels et reproductifs restent essentiels ! Le 28 mai est également la journée mondiale de l'hygiène menstruelle.

Au cours de ces trois jours de campagne en faveurs des droits en santé sexuelle et reproductive (campagne DSSR), l'association Avenir Nepad Congo et ses partenaires ont fait passer un certain nombre de message liés à la santé des femmes et à l'hygiène menstruelle.

## *La campagne du 22 au 28 septembre 2021*

En 2018 et 2020, l'association Avenir Nepad Congo a produit plusieurs études sur les questions liées aux droits en santé sexuelle et reproductive (PF, avortements, etc.). Dans le but d'assurer la vulgarisation et la dissémination de ces études publiées, l'association Avenir Nepad Congo a jugé utile de mener une campagne sur les médias sociaux à l'occasion de la célébration de la journée internationale de l'avortement sur, légal et médicalisé. Des flyers et dépliants portant des messages ont été produits.

L'Association Avenir Nepad Congo a mené une campagne de sensibilisation et d'éducation, en s'appuyant sur les supports produits.

## *La campagne des 16 jours d'activisme de lutte contre les violences basées sur le genre*

En 2021, l'Association Avenir Nepad Congo a organisé un plusieurs activités au cours de la campagne des 16 jours d'activisme de lutte contre les violences basées sur le genre du 25 novembre au 10 décembre 2021.

-**La sensibilisation et mobilisation citoyennes sur les violences faites aux filles et femmes**, à partir des actions de terrain, notamment : les dialogues politiques, fora de discussion sur le harcèlement sexuel en milieu scolaire, écoute et conseils ambulants sur les violences faites aux femmes; célébration de la Journée mondiale de lutte contre le VIH/SIDA; cyber-dialogues et ateliers d'informations et d'échanges.

-**L'animation des émissions radiophoniques et tribunes télévisées** sur les droits des femmes et les violences basées sur le genre;

-**Promotion du clip et de l'opus musical** de cinq titres sur les violences basées sur le genre.

-**La célébration de la journée internationale des droits de l'Homme, le 10 décembre 2021** à travers les activités suivantes : l'animation d'une visio-conférence sur la situation des défenseurs des droits humains en période de Covid-19 en République du Congo et l'organisation de la campagne d'affichage et de distribution de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme .



Affiche



Affiche de la pochette du film documentaire



Mikhael Ornael Djembo Chargé des programmes

# PARTICIPATION AUX RÉUNIONS, WEBINAIRES ET CONFÉRENCES

## *Participation à la conférence mondiale sur l'avortement sécurisé*

L'Association Avenir Nepad Congo a participé à la conférence mondiale sur l'avortement sécurisé organisé AmplifyChange et ses partenaires avec d'autres organisations de la société civile internationale intervenant sur la question. A cet effet, nous avons présenté une communication au cours de ladite conférence qui s'est tenue du 19 au 30 avril en ligne. Ladite communication a porté sur : Les avortements médicamenteux (AM) en république du Congo : défis et perspectives. Que retenir de la communication de l'AANC ?

### **Le contexte juridique national sur l'avortement**

La pratique et le recours à l'avortement sont prohibés en république du Congo. Plus grave, cela est criminalisé au terme de l'article 317 du Code pénal congolais qui, rappelons-le, est un héritage colonial car datant de 1810. En dehors du Code pénal, il existe bien d'autres lois qui répriment l'avortement dans notre pays.

Par ailleurs, en Afrique centrale, seuls le Congo et le Gabon continuent à restreindre totalement l'accès à l'avortement dans la mesure où les autres pays de la sous-région autorisent le recours ou la pratique de l'avortement pour certaines raisons, notamment pour la santé de la femme (raisons thérapeutiques). Pourtant, la république du Congo a signé et a ratifié le Protocole de Maputo.

### **Présentation des résultats des études sur les avortements médicamenteux**

La nécessité de disposer des données de terrain fiables et actualisées sur la question des avortements médicamenteux a été à l'origine de la réalisation de ces deux études. En effet, peu de données basées sur les évidences existent sur cette question.



Affiche

Pourtant, il est avéré que la population congolaise a souvent recours aux avortements médicamenteux, au regard de son coût, de la facilité d'accès sur le marché informel. Aussi, le recours au miso peut être expliqué par le fait que plusieurs femmes désireuses d'avorter, souvent pour des raisons économiques, socioprofessionnelles, ont des difficultés à le trouver sur le marché pharmaceutique du Congo en général. Les études publiées ont également abordé la question d'autres produits (communément appelés « chimies ») utilisés dans le cadre des avortements médicamenteux. De ce fait, le recours à toutes sortes de préparations par les populations avortant est généralement risqué au point d'engager le pronostic vital des patientes. Une réflexion s'impose donc quant aux avantages comparatifs du misoprostol aux préparations souvent proposées par des vendeurs ambulants.

### **Les recommandations**

Les recommandations suivantes ont été formulées à la fin de la communication de l'Association Avenir NEPAD Congo :

- Soutenir le plaidoyer mené par les OSC locales travaillant sur les questions d'accès à l'avortement pour que le pays respecte ses engagements internationaux en autorisant le recours à l'avortement, conformément à l'esprit et à la lettre du Protocole de Maputo ;
- Soutenir et accompagner les OSC locales dans la production des données basées sur les évidences sur les questions d'avortement

# COLLABORATION ET RÉSEAUTAGE

## *Adhésion dans la COPSAREC.*

Au Congo, l'étude sur la disponibilité et la chaîne de distribution des produits contraceptifs en période de crise sanitaire due à la covid-19 a montré qu'il existe une pénurie des contraceptifs offerts dans le pays car la quasi-totalité des PPS interrogés étaient en ruptures de stock avec 91,9% en ruptures de stock de contraceptifs oraux, 92,7% en ruptures de stock de contraceptifs injectables, 89,4% en ruptures de stock de contraceptifs barrières, 87,9% en ruptures de stock de contraceptifs mécaniques et 97,5% en ruptures de stock de contraceptifs d'urgences.

Les ruptures de stock de produits de santé de la reproduction sont inacceptables dans les structures de santé, car si les femmes n'ont pas accès aux contraceptifs, leurs besoins en matière de santé de la reproduction ne sont pas satisfaits et les implications sont réelles : taux élevés de grossesses non désirées et de besoins non satisfaits, et une augmentation de la mortalité maternelle et infantile. L'accès à la planification familiale et à la contraception est essentiel pour améliorer la santé des femmes, des enfants et permettre aux femmes et aux filles de jouir de leurs droits sexuels et reproductifs dans le temps et d'espacer leurs grossesses.

La réduction des ruptures de stocks est essentielle pour faire de l'Objectif 3 du développement durable (assurer l'accès universel aux services de santé sexuelle et de la reproduction, y compris la planification familiale, l'information et l'éducation) une réalité. Outre les ruptures de stock, Les PPS interrogés n'offrent pas les contraceptifs en totalité. On note que 50,9% de PPS interrogés n'offrent pas les contraceptifs oraux, 19,8% n'offrent pas les contraceptifs injectables, 30,2% n'offrent pas les contraceptifs barrières, 55,2%

n'offrent pas les contraceptifs mécaniques et 57,8% n'offrent pas les contraceptifs d'urgence. En vue d'obtenir des améliorations souhaitées en matière de droits et services en santé de la reproduction, les acteurs de la société civile intéressés par ces questions ont décidé de mutualiser leurs stratégies et harmoniser leurs actions. Car des interventions communes bien coordonnées ont la particularité de générer un plus grand impact contrairement aux interventions parsemées. Ainsi donc, ils ont mis en place la Coalition de plaidoyer pour l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement en produits de la santé de la reproduction au Congo (COPSAREC).

Cette coalition s'est fixée deux objectifs principaux à savoir : amener les autorités à faciliter l'acheminement des produits ; obtenir l'engagement de la construction d'un nouvel entrepôt de la CAMEPS dans la partie nord du pays qui en est dépourvue

Il convient de souligner que peut devenir membre de la CO.P.SA.RE.C toute organisation apolitique, légalement reconnue, œuvrant en faveur des Droits en Santé de la Reproduction. Pour son fonctionnement, la COPSAREC dispose d'un bureau composé de : Un(e) Coordonnateur (trice), Un(e) Coordonnateur (trice) Adjoint(e), Un(e) chargé(e) à la Communication, un Rapporteur. L'association Avenir Nepad Congo occupe le poste de rapporteur au sein de ce bureau.



Photo de famille

## Adhésion à la POSCO



Photo de famille  
Assemblée générale de la  
POSCO,  
17 décembre 2021

Les organisations de la société civile intervenant dans le secteur de la santé ont décidé de fédérer leurs forces autour d'une Plateforme des Organisations de la Société Civile intervenant dans la Santé en République du Congo, en sigle POSCO.

La vision de la POSCO est celle d'un monde associatif et communautaire structuré, qui participe à rapprocher les services de santé des populations et contribue à l'amélioration de la gouvernance du système de santé.

La mission de la POSCO est de contribuer à l'accès universel aux services de santé à travers la promotion du leadership de la société civile et des communautés, pour des politiques de santé plus inclusives et efficaces. La POSCO se donne pour missions de : servir d'interface entre ses membres et les décideurs nationaux, la communauté ainsi que les partenaires.

La POSCO se fixe pour objectifs de :

- Assurer la représentativité de la société civile dans les instances décisionnelles en matière de politique et de programmes de santé en République du Congo ;
- Veiller à une meilleure visibilité de la contribution de la société civile et des communautés et à l'amélioration de l'état de santé de la population congolaise ;
- Contribuer à l'amélioration de la gouvernance du système et des structures de santé, par la promotion de l'inclusivité, la redevabilité, l'utilisation efficace des ressources et le leadership national;
- Renforcer le partenariat et la collaboration entre d'une part ses structures membres et d'autres part entre la POSCO et les partenaires nationaux et internationaux

- Renforcer les capacités des organisations de la société civile dans la mise en œuvre des projets et programmes intégrant les normes d'assurance qualité ;
- Assurer la coordination des interventions (prestation de service, veille communautaire et plaidoyer) du monde associatif dans le domaine de la santé.

Il est important de souligner qu'actuellement, la Présidence de la POSCO est assurée par l'association Avenir Nepad Congo. Elle a été élue à l'issue de l'Assemblée générale organisée le 17 décembre 2021 à Brazzaville.

La POSCO compte cinq caucus (groupe de travail, cellule de réflexion, regroupement des membres qui partagent la même vision)

- (i)-Caucus sur les maladies transmissibles.(organisations qui travaillent sur les maladies transmissibles, telles que le VIH/SIDA, la tuberculose, paludisme et autres)
- (ii)-Caucus les maladies non transmissibles (cancer, );
- (iii)-Caucus des bénéficiaires (organisations travaillant avec les LGBT, HS, PS, autochtones, jeunes, femmes, personnes vivant avec handicap, femmes)
- (iv)-Caucus des niveaux des membres (plateformes, coalitions et réseaux);
- (v)-Caucus droits humains (droits sexuels et santé de reproduction, etc.).

# ACTIVITES LIEES AUX VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

## *Formation des relais communautaires sur la PEC des VBG*

Dans le cadre du projet n atelier d'un jour a été organisé à Kinkala, le 29 mai 2021, pour former douze (12) relais communautaires au contenu du dispositif, sur leur rôle de recensement des besoins des femmes et de repérage des situations de vulnérabilité, sur les protocoles de prise en charge médical, juridique, psychologique et insertion professionnelle. En effet, une campagne d'informations sur la mise en place du dispositif sera lancée (spots publicitaires et animation d'émissions de radios pour faire connaître le dispositif) à la suite de la mise en place du Guichet Unique Mobile. Les relais formés joueront un rôle capital dans cette campagne car ils seront déployés sur le terrain pour accomplir cette mission. Il s'agira en réalité de la sensibilisation des femmes des zones ciblées au niveau local sur la mise en place du dispositif par les acteurs relais, ainsi que l'équipe projet qui effectuera des visites régulières au sein des localités pour les informer et leur expliquer le contenu des services proposées, les modalités d'accès, etc. Les objectifs fixés étaient les suivants: renforcer les capacités des participants sur les questions des violences faites aux femmes/filles et sur les mécanismes de prise en charge; doter les relais communautaires des capacités sur la notion des violences faites aux femmes et filles; rendre les relais capables d'identifier/repérer un cas de violence et les rendre capables de les référencer au Guichet Unique Mobile et doter les relais des connaissances sur la manière de communiquer sur le GUM.

Trois formateurs avaient été conviés: M. Lylian BOUKAKA, Psychologue-Clinicien; Dr. Etanislav NGODI, Coordonnateur de l'organisation et Ornael Mikhael DJEMBO, Chargé des programmes AANC.

Trois modules de formation dispensés.

**1-Connaitre et comprendre les violences faites aux femmes** : définitions et typologies: Il s'est agi, ici, de permettre aux participants d'affiner leurs connaissances sur les questions de violences faites aux femmes et filles. Le module avait pour principaux objectifs de répondre aux interrogations suivantes : qu'entend-t-on par violences faites aux femmes et filles ? Quels sont les types et/ou formes de violences ? Existe-t-il un lien entre les violences faites aux femmes et filles et les violences basées sur le genre ? Ce module a été animé par Lylian BOUKAKA, Psychologue-Clinicien, Expert sur les questions de VBG/VS.

**2-Connaitre et comprendre le fonctionnement et le rôle du dispositif de prise en charge et d'accompagnement des femmes victimes des violences.** Il a été question de permettre aux participants de se familiariser avec le contenu du dispositif : les objectifs, les missions et les rôles du dispositif. Ce module sera animé par le Dr. NGODI Etanislav, Coordonnateur de l'AANC.

**3-Comment communiquer sur le dispositif ?**

Il était question de doter aux participants des outils pratiques qui leur permettront de mieux communiquer sur ce qu'est, ce que fait le GUM. En effet, une des missions des relais sera d'assurer la visibilité du dispositif qui est en train d'être mis en place. A cet effet, il fallait qu'ils maîtrisent les bases de la communication communautaire ou sociale afin de permettre à la population de mieux cerner ce qu'est le GUM. Ce module a été animé par Ornael Mikhael DJEMBO, Chargé des programmes

## *Jeux-concours des poèmes sur les VBG*

Prélude au lancement du jeu-concours, un appel à participation a été conçu et publié dans les établissements scolaires et universitaires de la ville de Brazzaville, pour demander aux élèves et étudiants d'envoyer leurs textes en vue de participer à ce concours de poésie. Cette activité visait à récompenser les étudiants méritants.

Pour participer au concours, les candidats étaient invités à soumettre un poème inédit qui ne doit pas compter plus de trente (30) vers ou lignes. Ce poème devrait être accompagné d'une fiche sur laquelle devront figurer : les noms et prénoms du candidat, son adresse e-mail, son numéro de téléphone, le nom de l'établissement et le niveau scolaire ou universitaire.

Dans la foulée, un jury a été mis en place composé de deux enseignants chercheurs du parcours Langues et Littérature Française de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) de l'Université Marien NGOUABI (Pr Edouard Ngamountsika et Dr Dieudonné Moukouamou), d'une représentante de l'Ambassade de France (Marie Veillon) et d'un Représentant de l'Association Avenir NEPAD Congo (Dr Ngodi Etanislak).

Après avoir reçu les poèmes jusqu'au 08 mars, le jury a statué en vue de choisir les meilleurs textes. Les critères mis en place étaient les suivants :

1-Originalité: Le poème offre de nouvelles perspectives conceptuelles, théoriques et/ou normatives originales ;

2-Importance: Le poème apporte une contribution significative dans le domaine des violences basées sur le genre ;

3-Savoir : Le poème adhère aux exigences d'un travail académique rigoureux ;

4-Portée et intérêt: Le poème est susceptible d'intéresser les lecteurs et de stimuler de nouveaux débats ;

5-Accessibilité : Le poème est bien rédigé, dans un style accessible au large éventail de lecteurs attirés par la poésie.

Après l'évaluation de tous les textes, conformément aux critères énumérés supra, voici les cinq (05) poèmes retenus :

1-**Violences faites aux femmes et filles**, de NGAMBA Felrice, étudiante à la FLASH ;

2-**Requête**, de BITSINDOU Bien-aimé, étudiant à la FLASH en deuxième année de Linguistique ;

3-**Plaidoyer** de MAHOUNGOU Freud Giros, étudiant à la Faculté de Droit ;

4-**Femme**, de KATOUKOULOU Senia, de Congo Technologie (C-Tech)

5-**Des larmes au féminin : Stop à l'excision** de MAKANGA Mage Stiven étudiante en Master 1 à l'Université Marien NGOUABI

Les récipiendaires ont reçu : un smartphone, un calendrier de l'année en cours (2021), une attestation de participation au concours, un recueil des trente (30) meilleurs poèmes reçus et des rapports produits par l'Association Avenir NEPAD Congo sur la thématique des violences basées sur le genre



Vue des cinq lauréats en compagnie de Marie Veillon et Etanislak Ngodi



Photo de famille des participants au concours de poésie 31 mars 2021

**\*\*1-Violences faites aux femmes et filles,**

Fille je suis, femme et mère je suis.  
 Blessures, humiliation j'essuie.  
 Légume je suis, au cœur meurtri.  
 Personne ne voit mes pleurs, mes cris.  
 Des organes génitaux coupés,  
 Enfance, vie innocence volées,  
 Sacrifiées pour des raisons vaines.  
 Pour tout cela je n'ai que haine.  
 Amour avant, après souffrance.  
 Pourquoi me réduire au silence ?  
 Pendant longtemps je me suis tue.  
 Ô féminicide ! qui es- tu ?  
 Forcée à baisser la culotte,  
 Je les vois, ces hommes sans jugeote,  
 Désirs satisfaits et sourires.  
 Corps, cœur meurtris, je pleure de rires.  
 Où irai-je ? aurai-je un havre de paix ?  
 Juste un peu d'espoir ou une baie,  
 Pour y déposer mon fardeau,  
 Et vivre comme un poisson dans l'eau.  
 Le bout du tunnel est très loin,  
 Mais la force, le courage tous joints,  
 Je serai bien, une Survivante,  
 Une battante et non la suivante.

**NGAMBA Felrice Bonheur**

Faculté des Lettres, des Arts et des Sciences  
 Humaines, Université Marien Ngouabi (Master II)  
 E-mail : Felricengamba@gmail.com  
 Tel : +242 06 88 225 08

**\*\*2-Femmes**

Aux oreilles éveillées,  
 Sonore, est le silence.  
 D'une larme de femme.

**KATOUKOULOU Senia Coyine**

Congo Technologie (C-Tech)  
 Email : seniacoyine@gmail.com  
 Tel : 0024206980 63 48

**\*\*3-Requête**

Entrez, entrez et venez prendre place à mon  
 chevet  
 J'ai sur mon coeur déchiré une histoire à vous  
 raconter  
 Depuis fort longtemps je suis intime avec la  
 violence  
 Je ne sais si c'est dû aux mœurs des anciens  
 Ou si c'est purement à cause de mon sexe  
 féminin  
 Cette relation macabre s'est tissée depuis ma  
 naissance  
 Déjà jeune fille ma langue était murée dans le  
 silence  
 Pour faire entendre ma voix j'ai dû me faire  
 violence  
 Et mes droits étaient bâillonnés dans la  
 pénombre de la société  
 Je n'ai réalisé que tardivement,  
 La tête amermie sur un marécage  
 d'harcèlements,  
 Que j'ai été amputée de mon identité  
 Dans les bras de mon conjoint j'ai embrassé le  
 mépris  
 Et ce ne sont pas que des gifles qui m'ont  
 conduit dans ce lit  
 Je me noie dans mes propres larmes  
 La musique de mes pleurs m'est trop familière  
 Les rouages du sexisme m'ensevelirent de  
 poussière  
 Besoin d'aide pour rompre ce charme  
 Je suis une femme, et je serai toujours fière de  
 l'être  
 C'est dans mon sein humilié que la Vie se fait  
 connaître  
 Naturellement je mérite le respect  
 J'en ai assez de lever des yeux impuissants vers  
 le ciel  
 Plus jamais je ferai des compromis pour un pot  
 de miel  
 Je désire mes droits, l'égalité, et la paix.

**BITSINDOU Bien-aimé Ricel**

Faculté des Lettres, des Arts et des Sciences  
 Humaines , Université Marien Ngouabi  
 (Linguistique, Licence 2)  
 Email: bethemoutete@gmail.com  
 Tel: 068007138

#### \*\*4-Plaidoyer

C'est ici par ma poésie ô belles créatures,  
Qu'un cri monte au sommet des nations,  
Telle soleil qui illumine la nature,  
Pour votre innocence prise en damnation.  
Un SOS, une sonnette d'alarme  
Qui se déporte aux bras des autorités.  
Chantant : ô brandissez vos armes,  
Pour la cause et l'honneur des féminités .  
Noyées par une violence , une barbarie  
Qui coulent à flot des paroles et des actes ,  
Posés par des inconnus , posés par des maris  
Qui autrefois vous en honorez par un pacte ,  
Vous promettant le bonheur devant un public ,  
Mais au fond méditant votre éternel le  
souffrance ;  
Cet homme au visage d'agneau et au coeur  
sadique ,  
Pour vous remplir si bien de méfiance ,  
À l'égard des prétendants d'espèce mâle ,  
Vous poussant à être de vils saphiques ;  
Vous dites : ô nous on a mal !  
Et nos coeurs au fond paniquent .  
Ce discours ne fut que sa le et hypocrite ,  
Car portant le voile de l'horrible viol ,  
L'homme agneau devint si stricte  
Que la douce épouse devint si molle .  
Ô Vos larmes témoignent de votre douleur ,  
Et vos cris de votre ras- le-bol .  
Votre beauté et toute votre va leur ,  
Sont comme bafouées par là au sol .  
La femme est douce porteuse des vies ,  
C'est une maman ,c'est notre fille ,  
C'est un trésor qu'on envie  
Avec respect pour qu'elle brille.  
La violenter c'est dire à Dieu :  
Je te défie ô créateur !  
Les droits des femmes sont odieux ,  
Et bien perturbateur .

#### **MAHOUNGOU Freud Giros**

Faculté de Droit ( Université Marien Ngouabi )  
Email: Freudmoufrinta@gmail.com  
Tel : 00242064413972

#### \*\* 5-Des larmes au féminin : Stop à l'excision

Exciser ou exaucer  
Arracher un plaisir au nom de la culture  
Et rendre éphémère la féminité sous les p leurs  
en coloratures  
Femmes mutilées par la femme, sous les ordres  
de l'homme ,  
C'est de la mauvaise foi sur ces créatures à  
chérir comme des cléomes  
Femmes mutilées qui ne connaîtront pas le  
voyage vers le septième ciel  
Victimes de l'égoïsme cyniques de l'homme qui  
apprécie le saccage  
L'effet d'un bonheur qui devient artificiel  
Le secret intime qui fait la beauté d'un mariage  
Qui êtes-vous pour ainsi décider négativement  
sur les autres ?  
Pourquoi cacher vos peurs sur les souffrances  
des autres  
Pourquoi organiser ce pillage corporel et  
mental?  
De fois les cultures et les coutumes  
déraisonnent  
Quel gâchis un plaisir qui se sape à la merci de  
l'ignorance  
Qui se cache derrière les traces de la mauvaise  
croyance  
Et si on castrait les hommes que représentera  
la femme à leurs yeux ?  
Mesurez dès lors le niveau de l'injustice et  
pensez à panser ces coeurs  
défoncés,  
Sur ces instruments qui font perdre aux  
femmes leurs joies, mettez-en du sol crayeux  
Faites disparaître le sang que perdent ces  
femmes sur ces pratiques à dénoncer  
On a tous besoin de ce besoin naturel qui  
devient pour ces femmes un mal naturel  
Exciser ou exaucer je ne crois pas à ces vertus,  
telle n'est pas journée prévention  
Aux femmes une joie, aux femmes un plaisir.  
Disons non à ce comportement inhumain.

#### **MAKANGA Mage Stiven**

Université Marien Ngouabi (Master 1)  
Mail: magemack57@gmail.com  
Téléphone : 00242069478365

# Production et diffusion des supports de communication sur les VBG

Au cours de l'année 2021, l'organisation a bénéficié de l'appui financier de l'Ambassade de France pour élaborer des supports de communication sur les violences basées sur le genre.



**HALTE AU HARCÈLEMENT  
SEXUEL EN MILIEU SCOLAIRE  
ET UNIVERSITAIRE**

APPUI FINANCIER



37 Rue Sitabi Chateau d'Eau Makelékélé/ Brazzaville  
+242 05 522 35 18 / 06 663 57 56 | info@avenimspadcongo.com



**STOP AUX VIOLENCES  
FAITES AUX FEMMES  
ET FILLES**

APPUI FINANCIER



37 Rue Sitabi Chateau d'Eau Makelékélé/ Brazzaville  
+242 05 522 35 18 / 06 663 57 56 | info@avenimspadcongo.com



**ENSEMBLE DISONS  
NON AUX GROSSESSES  
PRÉCOCES**

APPUI FINANCIER



37 Rue Sitabi Chateau d'Eau Makelékélé/ Brazzaville  
+242 05 522 35 18 / 06 663 57 56 | info@avenimspadcongo.com

# ACTIVITES LIEES AUX DROITS SEXUELS ET SANTE REPRODUCTIVE

## *Formation des sages-femmes sur la prise en charge psychologique des femmes enceintes*

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « mobiliser et Agir pour la Prévention et la Réponse aux Violences Basées sur le Genre en République du Congo » avec l'appui de la Fondation de France, il avait été question de renforcer le dispositif multisectoriel de prévention et de réponse aux violences faites aux femmes et filles et de mettre en place un système d'information, de surveillance et d'alerte rapide contre les violences basées sur le genre ; de renforcer l'accès aux informations et services de prise en charge des survivantes (services d'écoute, d'accueil, orientation des survivantes ; accompagnement psychologique, juridique et médical; référencement vers les services de santé et mise en place de guichet mobile) ; d'appuyer le renforcement des capacités des relais communautaires et organisations à base communautaires pour sensibiliser sur les violences basées sur le genre et assurer la prise en charge et le soutien émotionnel aux femmes séropositives en grossesse dans les formations sanitaires.

C'est ainsi que, l'association Avenir Nepad Congo a organisé plusieurs sessions de formation sur le suivi, mentoring des soignants, la prise en charge des victimes de Violences basées sur le genre et l'approche psychologique du VIH/SIDA.

Deux modules ont été animés afin de renforcer les connaissances des soignant.e.s, tant technique que de savoir-être.

Les objectifs fixés par ces formations étaient les suivants : élargir les compétences des sages-femmes médecins dans la prise en charge des émotions de la grossesse, la préparation à l'accouchement et la parentalité ; assurer un

suivi psychologique à la femme enceinte pendant les trois trimestres de la grossesse et apporter un soutien émotionnel chez la femme enceinte pendant l'accouchement.



Photo de famille des participants



Vue des participants dans la salle



Vue des deux experts et des infirmières

## **Module I : Prise en charge psychologique des filles/femmes enceintes (Dr. Lilian BOUKAKA)**

La prise en charge psychologique des femmes enceintes répond à une exigence professionnelle axée autour d'une préoccupation majeure consistant à apporter une aide spécifique focalisée sur un savoir-faire en vue de propulser une dynamique intrapersonnelle basée sur la mise en œuvre des pratiques scientifiquement acquises et maîtrisées pouvant servir de canevas à chaque accompagnateur, mais surtout enclencher de manière particulière une lutte contre les mauvaises pratiques et donc une non-assistance à des êtres présumés vulnérables à cause de leur statut de femme enceinte. Il est donc à notre sens important de mettre à la disposition des participants une base cohérente et spécifique en lien avec leurs prérogatives et leurs cibles sanitaires (selon leur profession) pour les aider à coordonner des interventions en période prénatale à travers des soins spécifiques, ciblés et orientés dans le but de préparer la fille/femme en gestation à un accouchement en toute sûreté ; c'est donc leur faire bénéficier d'un savoir-faire et d'un savoir-être pouvant concourir à la protection psychologique et corporelle de la future maman via la maîtrise de certains facteurs déterminants très importants dans le suivi et l'accompagnement des femmes enceintes.

### **1.1-Prise en charge psychologique des futures mamans**

Plusieurs variables rentrent en jeu dans la vie d'une femme enceinte et influence son vécu quotidien. Aucun accompagnement ou suivi ne peut se faire sans tenir compte des motions dynamiques de la personnalité des cibles et de certaines influences sociales qui impactent sur son quotidien : l'environnement, le milieu socioprofessionnel, son âge, son foyer, ses relations, son niveau intellectuel, ses croyances, sa gestion émotionnelle, ses rêves, son projet de vie...

Certaines aspirations non réalisées pour diverses raisons chez la femme enceinte créent un conflit psychologique. Ce conflit est source d'importants états d'inconfort psychologiques (EIP) qui pour certains peuvent se développer dangereusement pendant et après les 9 mois de grossesses.

D'autres situations plus traumatisantes en lien avec le vécu morbide de la fille/femme enceinte pourraient être plus désastreuses et seraient capables de mettre en danger la vie de la fille/femme enceinte ainsi que le fœtus. En effet les actes de violences dont elle serait victime sont autant de stimuli souvent non perçus qui ont une forte résonance et déstabilise la défense psychologique de la future mère avec en aval une apparition des symptômes psychosomatiques. De l'anxiété permanente en passant par l'anxiété et autres états dépressifs peuvent se greffer des expressions émotionnelles plus fortes et pouvant causer une désorganisation mentale. Ces influences peuvent s'échelonner et se développer en forme de bond où par étapes et appuyer une mauvaise représentation de « l'être maman » au regard des responsabilités futures vis-à-vis du bébé et de l'entourage. Les multiples incertitudes de l'organisation personnelle ainsi que le regard du monde extérieur (en lien avec la capacité de faire face aux problèmes) sont autant d'éléments psychogènes qui font douter la future maman et contribuent malheureusement au renforcement des états dépressifs.

### **1.2-Pourquoi un suivi et accompagnement psychologique ?**

-Percevoir et dissiper la douleur psychique de la femme enceinte : lutter contre tous les éléments et situations stressantes présentant un tableau psycho clinique sombre.

-Apporter une aide subséquente à la future maman en l'amenant à une auto prise en charge psychologique : forte estime de soi; confiance renforcée envers les spécialistes de prise en charge à travers des échanges verbaux réguliers et/ou cycliques; préparer avec beaucoup de confiance et d'énergie positive l'arrivée du bébé; minimiser les idées négatives (venant du commun des mortels) en lien avec l'accouchement assisté et rassurer sur la non systématisation de la césarienne.

-Encourager à une préparation financière pour des dispositions pratiques particulières en lien avec l'hospitalisation post natale (frais de sortie, acte naissance, vaccins et autre).

-Donner les bases sur l'accueil du nouveau-né

-Prévenir la mortalité fœto-maternelle en encourageant les CPN et faire valoir la fonction de sage-femme ou d'assistante à la maternité (infirmière, agent d liaison périnatale).

### **1.3 La durée de l'accompagnement et du suivi psychologique**

La prise en charge de la femme enceinte démarre dès le premier contact lorsque le praticien est informé de l'état de la femme. Même avant 3 mois, la sage-femme crée un contact car l'annonce de la grossesse est fonction des clientes, de son âge, de sa fonction, de son niveau scolaire et surtout de sa situation matrimoniale. Ici l'annonce permet de faire un point et de préparer psychologiquement la cliente selon son statut matrimoniale (multipare ou nullipare) ; une présentation brève des services d santé en lien avec sa grossesse permet déjà à la cliente de se faire une idée et de dédramatiser. En effet certaines annonces de grossesses peuvent engendrer un traumatisme qui peut être fatal pour la cliente (déli, tentative de suicide, tentative d'avortement, fugues, dépression, désorganisation mentale, trouble de comportement, troubles neurovégétatifs, troubles affectifs ou cognitifs, etc.)

La prise en charge intègre aussi l'ensemble des examens cliniques que la femme devra faire pour sa protection, celle de son fœtus mais également de son conjoint ; cela signifie que du 1er au 3ème trimestre de sa grossesse aucun examen ne lui sera prescrit ou demandé sans lui donner de plus amples explications (droit à l'information).

Après l'accouchement l'accompagnement psychologique ne peut prendre fin avant le 42 à 45è jour après l'accouchement (objectif de lutte contre le décès fœto-maternel).

### **Conclusion**

Les transformations physiologiques de la femme enceinte s'accompagnent toujours des bouleversements psychologiques. Le rôle important des hormones influence vrai semblablement le vécu émotionnel de celle-ci avec la présence de l'humeur et autres réactions souvent difficilement comprises.

Plusieurs éléments sont donc sources d'angoisse et d'anxiété et concourent au déséquilibre psychologique de la femme enceinte. L'accumulation du stress à travers des expériences de vie difficile et l'absence de soutien ou d'appui psychologique par les praticiens de première ligne en périnatalité (sages-femmes, gynécologues, infirmières et autre agent de santé) peut s'avérer très dangereux pour la femme enceinte. Cependant une attention particulière via un suivi psychologique

## **Module II: La prise en charge émotionnelle de la femme pendant l'accouchement (Dr.Arsène MOUNDOUNGOU).**

### **2.1-Qu'est-ce qu'une femme enceinte ?**

La femme enceinte est une femme qui est en état de grossesse. Du fait de cet état, elle bénéficie d'un traitement spécial dans l'entreprise, tant du point de vue physique que du point de vue de la loi.

### **2.2Définition de l'accouchement**

- Fait d'accoucher ; sortie de l'enfant du corps de sa mère
- Opération médicale par laquelle on assiste la femme qui accouche (obstétrique).
- Un accouchement par césarienne.

### **2.3 L'accouchement proprement dite**

L'accouchement est l'action de mettre un enfant au monde. Il existe deux types d'accouchements l'accouchement par voie basse et l'accouchement par opération césarienne.

Nous allons abordés ici seulement le premier type d'accouchement : accouchement par voie basse.

L'accouchement par voie basse consiste en l'expulsion des fœtus de l'utérus.

Action d'accoucher. L'accouchement est l'ensemble des phénomènes qui aboutissent à l'expulsion, par les voies naturelles d'un ou de plusieurs fœtus, parvenus à maturation ou à l'âge de la viabilité.

(Pratique médico-chirurgicale, t.1, 1953, p.48).

## **2.4 -La prise en charge émotionnel de la femme enceinte pendant l'accouchement.**

Pendant l'accouchement consciente ou pas, la femme enceinte éprouve beaucoup d'émotion. Dans la période qui entoure la naissance d'un enfant, beaucoup de femmes vont avoir besoin d'un soutien aussi bien physique qu'émotionnel de la part des professionnels de santé.

L'entretien avec un psychologue clinicien peut représenter le premier temps du soutien nécessaire à ces femmes pour gérer leurs émotions et leurs sensations. On peut considérer la grossesse et l'accouchement comme une phase de transition pour les parents, ceux-ci vont donc traverser une sorte de crise qui les fera passer d'un état d'équilibre à un autre. C'est pourquoi il est nécessaire et très important de reconnaître les émotions et les sensations des femmes, et les besoins de soutien qui en découlent.

Il faut aussi connaître les facteurs qui vont influencer la très grande variété de réponses émotionnelles des femmes : chaque étape de la grossesse, de l'accouchement, et du post partum provoque des changements du vécu émotionnel qui sont particuliers à chaque femme ;

La culture influe aussi sur la façon dont les femmes et les couples vont traverser la période périnatale.

Certains groupes de femmes ayant eu des traumatismes antérieurs présentent des besoins spécifiques. Les émotions que l'on a l'habitude d'observer, chez les femmes enceintes pendant l'accouchement sont diversifiées. Cela tient compte également du contexte dans lequel la femme a contracté la grossesse. Est-ce que c'est une grossesse désirée, non désirée, le statut de la femme c'est-à-dire femme au foyer, deuxième femme, une maîtresse.

Ce qu'il ne faut jamais oublier de demander, est ce que la femme reçoit de l'affection, de l'amour, de l'attention, les encouragements de la part de son époux ? C'est très capital, souvent ce que l'on observe chez certains couples après que la femme ait tombé enceinte, elle devient moins désirée vis-à-vis de son époux. Est cette attitude est déconseillée, c'est une source de conflit dans le foyer. La relation conflictuelle dans le foyer, pendant que la femme est enceinte, a souvent de répercussions dans le développement psychomoteur du fœtus et lors de l'accouchement.

Les femmes enceintes qui viennent pour accoucher, sont le plus souvent animées, par des angoisses mineures : angoisse du déroulement de l'accouchement (tokophobia : peur d'accoucher), angoisse d'enfant mort-né, angoisse liée à des contractions (contraxphobie : peur des contraction), angoisse d'enfant malformé.

## **2.5 Comment donc prendre en charge les émotions des femmes qui viennent pour accoucher ?**

Ces femmes ont besoin, d'un soutien émotionnel pour assurer un accouchement en douceur.

-Une psychothérapie du genre cognitivo-comportementale (TCC), est souvent la bienvenue pour ces femmes.

-Une psychothérapie interpersonnelle (TIP) et thérapie systémique est aussi conseillée pour des cas spécifiques.

Toutefois, chaque cas nécessite une thérapie, tout en tenant compte de la demande formulée par la femme enceinte: un counseling d'accompagnement; soutien émotionnel; des conseils pratiques et orientations.

La démarche à entreprendre est la suivante : entretien ; écoute actif; parler avec empathie, compassion, sans jugement, être neutre.

## **2-6. Post partum blues**

### **Le post-partum blues**

Le post-partum blues (ou baby blues, ou maternity blues ou syndrome du troisième jour) concerne, selon les auteurs, 30-80 % des accouchées.

Il associe, dans les tous premiers jours après l'accouchement : anxiété, irritabilité, labilité émotionnelle, dysphorie, troubles du sommeil, fatigue et plaintes somatiques.

Les crises de larmes, la susceptibilité, la crainte d'être délaissée, surprennent et déroutent l'entourage, surtout lorsque l'accouchement s'est bien déroulé. Les préoccupations anxieuses du début de la grossesse réapparaissent, souvent associées à l'idée obsédante de ne pas savoir s'occuper du bébé, avec des alternances de jubilation et de pessimisme.

Ce tableau, relativement fréquent, est de faible intensité et ne doit pas forcément être considéré comme une dépression à minima, mais plutôt comme une phase brève d'hypersensibilité émotionnelle. Les modifications endocriniennes semblent capables de provoquer à elles seules un état réactionnel psycho-endocrinien, différent dans sa cinétique et sa temporalité des mécanismes dépressifs. S'y ajoutent les réaménagements affectifs et cognitifs liés à l'accouchement et au processus de « maternité ».

Ce trouble transitoire survient entre le troisième et le sixième jour après l'accouchement. Réduit parfois à 24 heures, il dure quatre à cinq jours au maximum. Si les symptômes persistent après la première semaine ou s'intensifient, on entre alors dans le cadre différent des dépressions du post-partum. Il est donc important de dépister le baby blues et de le surveiller.

#### Thérapeutique

Le post-partum blues ne nécessite pas de traitement médicamenteux. La relation avec les soignants, la mobilisation de l'entourage, l'information, une attitude chaleureuse et compréhensive suffisent le plus souvent pour passer sans encombre une phase considérée comme un épisode « variation de la normale ».

### **Dépressions du post-partum (ou dépressions**

Au cours du premier trimestre :

Des troubles du caractère avec irritabilité, labilité émotionnelle.

Des manifestations mineures d'anxiété (angoisse d'enfant malformé, angoisse d'enfant mort-né, angoisse du déroulement de l'accouchement...). Des troubles du comportement alimentaire à types de boulimie ou d'envies ; cependant les troubles alimentaires présents hors grossesse s'améliorent le plus souvent : anorexie, obésité).

Des nausées, vomissements ou hypersialorrhée.

Au cours du dernier trimestre :

Une anxiété concernant l'état de l'enfant, l'accouchement.

Une insomnie.

### **Les pathologies qui surviennent au cours de la grossesse :**

Les syndromes dépressifs sont assez fréquents (10 % des grossesses) ; leur intensité est modérée ; ils surviennent préférentiellement au premier trimestre de la grossesse et sont plus fréquents en cas de grossesse non désirée ou en cas de conflit conjugal.

Les épisodes délirants aigus sont rares mais peuvent surtout survenir au premier trimestre de la grossesse.



Vue du présidium des travaux

# DROITS HUMAINS ET GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE

## *Observation de l'élection présidentielle du 21 mars 2021*

L'Association Avenir NEPAD Congo a bénéficié en février 2021, de l'appui financier de l'Ambassade du Canada en République du Congo, d'un appui financier pour assurer l'observation citoyenne de l'élection présidentielle du 21 mars 2021. L'objectif du projet était de contribuer au renforcement de la culture électorale en République du Congo. Il s'agissait d'assurer l'observation électorale et le suivi des processus électoraux et de mettre en place un cadre de concertation et d'échanges pluri-acteurs sur les questions liées électorales. A long terme, ce projet qui s'inscrit dans le contexte du renforcement de l'état de droit, la consolidation de la paix et la participation des citoyens au processus démocratique, devait permettre de mettre en place un système d'éveil et d'alerte précoce sur les droits et libertés en période électorale et d'assurer un suivi effectif des processus électoraux, (élection présidentielle du 21 mars 2021).

Plusieurs activités ont été mise en œuvre. Il s'agit notamment de :

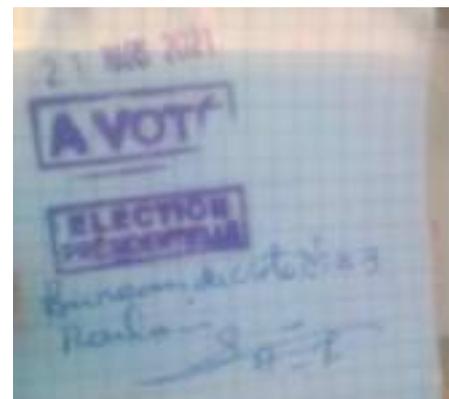
-la constitution d'une base de données des observateurs du 15 au 19 février 2021 et l'évaluation des besoins des Éducateurs électoraux communautaires (EEC) en matière d'observation domestique des élections; la formation de trente (30) Éducateurs électoraux communautaires/observateurs domestiques sur le système d'alerte précoce en période électorale et l'observation des élections. Celle-ci leur a permis de se familiariser avec le contexte socio-politique, le cadre légal et institutionnel de l'élection présidentielle ainsi que les instruments internationaux, continentaux et sous régionaux de l'observation électorale. Cette formation de deux jours (17 au 18 mars 2021) avait porté sur les fondamentaux de la démocratie et des élections, suivi de chaque étape de l'élection,

documentation du processus électoral, suivi du vote et la documentation des cas des violations des principes de la démocratie et de la gouvernance électorale.

-le déploiement des observateurs sur le terrain (élaboration de la cartographie des zones d'intervention et suivi du processus électoral dès le 19 mars 2021. Les observateurs formés ont été déployés dans leurs différents lieux d'affectation afin d'évaluer le climat précédant le jour du vote, le respect de la période de silence prévue par la loi ainsi que le suivi du jour du scrutin. Les sites choisis sont : Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Kinkala, Owando, Gamboma et Nkayi. Les équipes ont été déployées sur le terrain à la veille du scrutin



Photo de famille des participants à la formation



Justification du vote.

# ADMINISTRATION

## *Renforcement de l'équipe avec la réception des stagiaires*

Dans le cadre de la collaboration avec l'Institut National du Travail Social (INSTS) et dans le but d'offrir aux jeunes et étudiants un cadre de travail pour leurs premières expériences professionnelles, l'Association Avenir Nepad Congo accueilli quatre stagiaires dudit institut pour un stage théorique de 06 semaines et un stage pratique de 06 semaines aussi.

Il s'agit des étudiants suivants :

- MPIKA Arnaud Fabrice
- KOMEDI Dyna Sylva
- SAMBALA MBAMA Teddy
- MADILA Crépin.

Ces deux stages ont été passés au siège de l'association à Brazzaville entre juin et octobre 2021

## *Retraite annuelle de la structure*

Dans le but de changer d'environnement de travail, de faire le bilan de ses activités annuelles et de préparer l'année suivante, l'association Avenir Nepad Congo organise depuis six ans des retraites annuelles dans l'arrière- pays. Une retraite est une bonne façon de faire le point et d'évaluer les progrès de la mise en œuvre du plan de travail annuel. C'est l'occasion de sortir de la routine pour discuter des modifications à apporter ou d'autres questions cruciales pour l'association.

La retraite annuelle, qui a lieu en décembre 2021, était une occasion pour le personnel de faire la rétrospective de l'année (bilan) et de projeter l'année suivante. Cela a également participé, comme d'habitude, au renforcement de la cohésion du groupe et à l'identification des faiblesses, défis à relever individuellement et collectivement.

Pour cette année 2021, la retraite a eu lieu à Kinkala, du 28 au 30 décembre. Les objectifs de la retraite étaient :

- Examiner et valider les rapports d'activités de l'année 2021 ;
- Drafter le plan d'action 2022 ;
- Faire participer toute l'équipe à la rédaction des notes conceptuelles dont les appels à projet sont en cours.

A l'issue de cette retraite, le rapport annuel 2021 (narratif et financier) a été validé. Le plan d'action 2022 et le plan de fundraising a été validé aussi. Il faut également souligner que toute l'équipe a participé à l'élaboration des notes conceptuelles

## *Retraite annuelle de la structure*

Dans le but de changer d'environnement de travail, de faire le bilan de ses activités annuelles et de préparer l'année suivante, l'association Avenir Nepad Congo organise depuis six ans des retraites annuelles dans l'arrière- pays. Une retraite est une bonne façon de faire le point et d'évaluer les progrès de la mise en œuvre du plan de travail annuel. C'est l'occasion de sortir de la routine pour discuter des modifications à apporter ou d'autres questions cruciales pour l'association.

La retraite annuelle, qui a lieu en décembre 2021, était une occasion pour le personnel de faire la rétrospective de l'année (bilan) et de projeter l'année suivante. Cela a également participé, comme d'habitude, au renforcement de la cohésion du groupe et à l'identification des faiblesses, défis à relever individuellement et collectivement.

# ADMINISTRATION

## *Renforcement de l'équipe avec la réception des stagiaires*

Dans le cadre de la collaboration avec l'Institut National du Travail Social (INSTS) et dans le but d'offrir aux jeunes et étudiants un cadre de travail pour leurs premières expériences professionnelles, l'Association Avenir Nepad Congo accueilli quatre stagiaires dudit institut pour un stage théorique de 06 semaines et un stage pratique de 06 semaines aussi.

Il s'agit des étudiants suivants :

- MPIKA Arnaud Fabrice
- KOMEDI Dyna Sylva
- SAMBALA MBAMA Teddy
- MADILA Crépin.

Ces deux stages ont été passés au siège de l'association à Brazzaville entre juin et octobre 2021

Pour cette année 2021, la retraite a eu lieu à Kinkala, du 28 au 30 décembre. Les objectifs de la retraite étaient :

- Examiner et valider les rapports d'activités de l'année 2021 ;
- Drafter le plan d'action 2022 ;
- Faire participer toute l'équipe à la rédaction des notes conceptuelles dont les appels à projet sont en cours.

A l'issue de cette retraite, le rapport annuel 2021 (narratif et financier) a été validé. Le plan d'action 2022 et le plan de fundraising a été validé aussi. Il faut également souligner que toute l'équipe a participé à l'élaboration des notes conceptuelles.

Les recommandations suivantes avaient été prises à l'issue de cette retraite:

- 1-l'organisation de manière régulière des ateliers de renforcement des capacités du personnel permanent;
- 2-la redynamisation du réseau des membres volontaires de l'organisation;
- 3-la mise en œuvre et consolidation du programme GUM (Guichet Unique Mobile) à Kinkala et dans d'autres localités du Pool;
- 4-la réorganisation de l'administration du programme Guichet d'Observation des Droits Humains à Dolisie
- 5-l'organisation des stages d'échange d'expérience du personnel permanent .
- 6-l'élaboration de la nouvelle grille salariale qui sera mise en œuvre progressivement en conformité avec le Manuel de procédure et de gestion comptable de l'organisation;
- 7-la mise en place d'un comité de suivi des recommandations de la retraite.

22

## *Retraite annuelle de la structure*

Dans le but de changer d'environnement de travail, de faire le bilan de ses activités annuelles et de préparer l'année suivante, l'association Avenir Nepad Congo organise depuis six ans des retraites annuelles dans l'arrière- pays. Une retraite est une bonne façon de faire le point et d'évaluer les progrès de la mise en œuvre du plan de travail annuel. C'est l'occasion de sortir de la routine pour discuter des modifications à apporter ou d'autres questions cruciales pour l'association.

La retraite annuelle, qui a lieu en décembre 2021, était une occasion pour le personnel de faire la rétrospective de l'année (bilan) et de projeter l'année suivante. Cela a également participé, comme d'habitude, au renforcement de la cohésion du groupe et à l'identification des faiblesses, défis à relever individuellement et collectivement.

# TRANSPARENCE FINANCIERE

## *Préambule*

Ce présent rapport fait état de la gestion des fonds alloués par les bailleurs pour les différentes activités réalisées au cours de l'année 2021.

### **1- Les comptes bancaires**

L'Association Avenir NEPAD Congo a ouvert en août 2017 deux comptes bancaires logés à la Banque UBA à l'exception du compte principal ouvert en 2016 dans la dite banque.

Les mécanismes de logements de fonds à la banque sont effectués selon les procédures de gestion comptable admises par l'OHADA. L'entrée et la sortie des fonds et la gestion de la caisse se font de manière transparente. L'entrée des fonds par chèque ou virement bancaire est enregistrée dans le Livre de compte bancaire. Les sorties de fonds sont régulées par les textes réglementaires de l'Association Avenir NEPAD, qui font du Coordonnateur, l'ordonnateur principal.

### **2- Les outils de gestion**

L'Association Avenir NEPAD, dans le cadre de sa gestion comptable a mis en place le manuel de procédures qui permet de réguler les différentes procédures de l'Association tant dans les différents rapports financiers des activités réalisées. Aussi il y a les supports qui permettent la bonne exécution des activités au niveau de la comptabilité à savoir l'état de besoin, le bon de décaissement, la fiche de décaissement, les bons de transport, pharmacies, l'autorisation de décaissement, l'autorisation de retrait sur compte et bien d'autres.

### **-Les Classeurs**

On distingue plusieurs types de classeurs :

§ Le classeur des stocks comprend les pièces relatives aux acquisitions des stocks et des fiches de sortie des stocks (fourniture de bureau) : copie de la facture ;

§ **Le classeur du personnel** comprend toutes les pièces sur le personnel à savoir les contrats qui sont faits en deux exemplaires, les CV, les casiers judiciaires, certificats de nationalité, les diplômes etc.....

§ **Le classeur caisse** prend en compte les pièces de caisse archivées chronologiquement et les journaux mensuels de caisse ainsi que les différents documents qui ont permis le processus de décaissement.

§ **Le classeur banque** comprend les différents relevés ainsi que les copies des preuves de différents règlements réalisées tout au long de l'année. Il prend en compte les pièces de banque (photocopies des chèques émis, avis de débit et de crédit des banques, les copies de virement, les copies de relevés de banque). Ils sont archivés chronologiquement et les journaux mensuels de banque.

§ **Le classeur pièces justificatives** comprend les différentes pièces (factures) classées en fonction des activités réalisées par rapport au contrat avec le bailleur.

## *Présentation des comptes 2021*

Au cours de l'année 2021, l'Association Avenir NEPAD Congo a enregistré des recettes estimées à un montant de: Soixante huit millions sept cent vingt-cinq mille cent quarante deux (68.725.142) Francs CFA, soit Cent quatre mille sept-cent soixante onze euros (104 771 Euros), provenant des subventions des bailleurs de fonds. Elle a aussi mobilisé les fonds en interne (à travers des cotisations, dons et legs) ceci pour le bon fonctionnement de la structure. L'objectif est de présenter les comptes annuels de l'exercice 2021, soit : la traduction financière de notre activité sur l'année à travers la lecture du compte de résultat; l'appréciation de la situation patrimoniale(2). Les comptes sont conformes au système du plan comptable OHADA adapté aux associations établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable général OHADA.

# COMPTE RÉSULTAT

## Charges

Salaires fixes	27,143
Loyers et charges directes	5,700
Internet et communications	1,592
Activités (projets et programmes)	43,114
Missions et déplacements	7,041
Fournitures et consommables	6,340
Equipements	5,366
Prestations de services	4,500
Charges sociales, assurances, etc.	4,000

---

**Total Charges**

---

---

**104,771 Euros**

---

## Produits

Subventions OIF (Francophones avec elles	40,000
Autres financements (FCIL, Fondation de France, Ambassade de France au Congo)	58,200
Cotisation des membres	400
Dons et legs	5,171

---

**Total Produits**

---

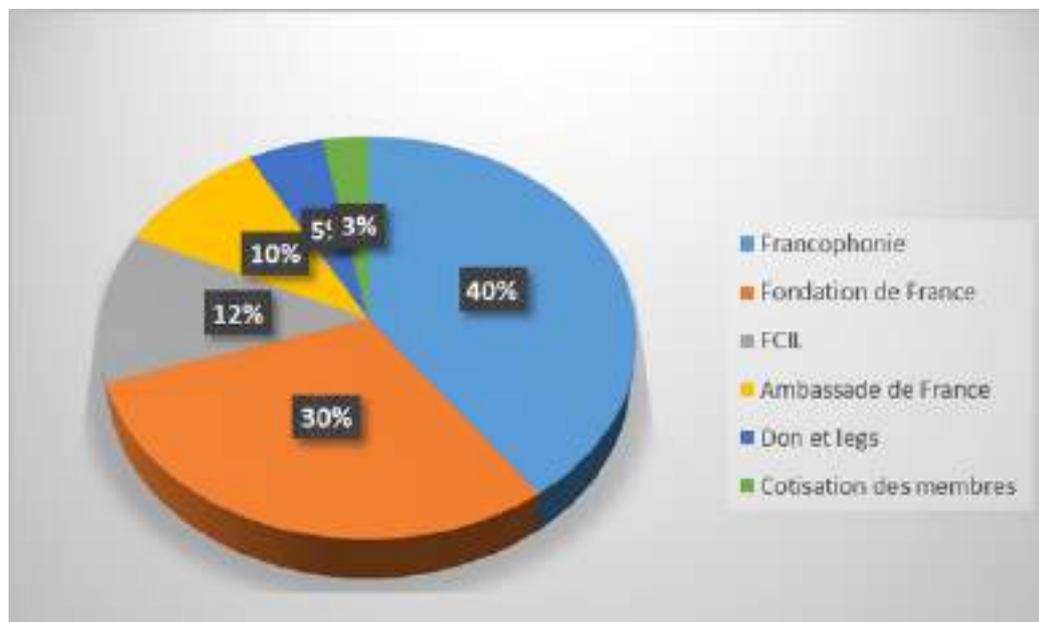
---

**104,771 Euros**

---

# Repartition des ressources

Les ressources (produits d'exploitation) pour l'année 2021 s'élèvent à 104 771 € ce qui représente une baisse de + 40% par rapport à l'exercice 2020 qui était de 148 529 €. Les fonds reçus sont réparties comme suit :



Le montant global des ressources collectées par l'Association Avenir NEPAD Congo a connu des bouleversements. La pandémie de la Covid-19 n'a pas permis à l'organisation de mobiliser des ressources supplémentaires. La totalité des ressources collectées auprès du public a été dépensée pendant l'année. Cependant l'origine de ces ressources évolue : le dons et legs ; les subventions reçues et les cotisations des membres.

## Utilisation des ressources

Au-delà des frais de personnel, les frais directement imputables à la réalisation des missions incluent principalement les frais et prestations des services et production des scénarios ; les frais de missions et de déplacements ; les frais de communication et internet.

Les frais de fonctionnement, pour l'essentiel incompressibles, comprennent : Les frais de structure (loyers et charges locatives, assurance, honoraires paie, comptabilité et autres frais de structure).

# BILAN COMPTABLE

Au 31 décembre 2018

## Actifs

### 1-Actifs immobilisés

- <i>Immobilisations incorporelles</i> (concession, brevets, licences, logiciels, frais recherche)	3,000
- <i>Immobilisations corporelles</i> (constructions, matériels et outillages, matériel de transport, bureau, informatique, mobiliers, biens projets.	39,100
- <i>Immobilisations financières</i> (avances et prêts accordés, participations évaluées, créances rattachées et autres titres immobilisés)	4,750

### 2-Actifs circulants

- <i>Stocks et-en cours</i> (appro fournitures bureaux et consommables, acomptes sur commandes)	5,500
- <i>Créances clients</i> (factures non réglées, comptes rattachés, capital souscrits- non versés, autres.)	79,087
- <i>Disponibilités</i> (solde du compte en banque, montant en caisse, valeurs mobilières de placement )	17 707

---

Total Actifs

---

---

149 144 Euros

---

## Passifs

### 1-Capitaux propres

- <i>Capital social</i> (Primes diverses, écarts de réévaluation, écart d'équivalence)	1,845
- <i>Réserves</i> ( réserves contractuelles et statutaires, reports à nouveau)	19,330
- <i>Résultats de l'exercice</i> (subventions d'investissement, provisions réglementées, etc.)	90,786

### 2-Dettes

- <i>Emprunt bancaires</i> (autres emprunts obligatoires, établissements crédits, avances et acomptes non versés)	25,833
- <i>Dettes fournisseurs</i> (fournisseurs et comptes rattachées, factures non parvenues)	4,200
- <i>Dettes fiscales et sociales</i> (charges personnels à payer, produits constatés d'avance	7,150

---

Total Passifs

---

---

149 144 Euros

---

Suivez-nous sur  
Association Avenir NEPAD Congo  
37 Rue Sitabi, Château d'Eau, Ngangouoni, Makelekele, Brazzaville  
Tel 00242 05 522 35 18/ 06 663 57 56  
Email : [info@avenirnepadcongo.com](mailto:info@avenirnepadcongo.com)  
Site web: [www.avenirnepadcongo.com](http://www.avenirnepadcongo.com)

Copyright 2021





Nos partenaires

